

Ils nous soutiennent

Agence Régionale de Santé,
Conseil départemental 92,
Les municipalités :
Antony,
Asnières-sur-Seine, Bagneux,
Bois-Colombes,
Boulogne-Billancourt,
Bourg-la-Reine,
Chatenay-Malabry,
Chatillon,
Chaville, Clamart,
Clichy, Colombes,
Courbevoie,
Fontenay-aux-Roses, Garches,
Gennevilliers,
Issy-les-Moulineaux, La
Garenne-Colombes, Le
Plessis-Robinson,
Levallois-Perret, Malakoff,
Marnes-la-Coquette, Meudon,
Montrouge,
Nanterre,
Neuilly-sur-Seine,
Puteaux,
Rueil-Malmaison,
Saint-Cloud,
Sèvres,
Suresnes,
Vanves,
Ville d'Avray Villeneuve-la-
Garenne

Merci



PASSATION

Chiffres clefs :

602 adhérents

2 salariés : 1 chargée de mission psychologue et
1 chargée de coordination et développement

52 bénévoles assurant :

26 représentations communales, 18

permanences d'accueil locales,

1 accueil téléphonique 24h/24, 7j/7 (01 46 95 40 92)

Plus de **100 mandats de représentations** locaux, départe- mentaux,
régionaux ou nationaux

790 personnes accueillies physiquement,
Téléphoniquement et dans les réunions collectives,

13.444 heures de bénévolats,

Budget de fonctionnement : 122.859 €

SOMMAIRE

INTRODUCTION ET FAITS MARQUANTS.....	3
I. FONCTIONNEMENT DE LA DELEGATION UNAFAM 92.....	4
1. Organisation.....	4
2. Fonctionnement.....	5
3. Une structure permanente.....	5
4. Finances.....	6
II. LES ACTIONS 2019.....	6
1. Soutenir les familles des personnes vivant avec des troubles psychiques : notre priorité.....	6
A. L'entretien individuel	
B. L'entretien téléphonique	
C. Les réunions de convivialité et d'information	
D. Les groupes de parole	
E. Les groupes spécifiques	
F. Atelier Prospect Famille	
G. Journée d'information sur les Troubles Psychiques	
H. Programme Psychoéducatif PROFAMILLE	
2. Communiquer : faire connaître et reconnaître la maladie psychique pour la dé-stigmatisation.....	11
3. Obtenir une meilleure prise en charge de nos proches.....	11
La relocalisation de la totalité des lits d'hospitalisation	
Le logement, une base indispensable	
Les Conseils Locaux de Santé Mentale (CLSM) & les GEM	
Insertion professionnelle et maintien dans l'emploi	
4. Représenter et défendre les intérêts des familles et leurs proches.....	13
A. Représentations locales	
1. Représentations dans le domaine sanitaire	
2. Représentation dans le domaine social	
B. Représentations départementales	
C. Représentations régionales	
D. Représentations nationales	
III. LES PROJETS 2020 – Poursuite et extension des actions	17
IV. CONCLUSION.....	18
Annexe 1 - Compte de résultats 2019.....	19

INTRODUCTION ET FAITS MARQUANTS 2019

Pour notre délégation, la **fin de l'année 2019** a été marquée par la **nomination de M. Christian Rossignol comme Président délégué Unafam 92**. Il a en effet bien voulu accepter de prendre ma suite ce dont je le remercie. Ce rapport sera donc sous double signature selon qu'il s'agira de l'année 2019 ou des projets à venir.

Nous devons aussi souligner **une progression significative de nos adhérents** atteignant 602 familles (+ 5%). Ceci est très encourageant pour les 52 bénévoles et les deux professionnelles de notre délégation, dont l'action se voit ainsi concrètement. Que les uns et les autres soient remerciés au nom de toutes les familles qui ont bénéficié de leurs actions.

L'année 2019 fut marquée par **l'ouverture des 24 places de la Résidence Accueil de Suresnes et de 15 nouvelles places de SAMSAH**. C'est là aussi la reconnaissance par les autorités des besoins pour nos proches et du sérieux des propositions que nous portons.

Le projet territorial de Santé Mentale (PTSM) se poursuit, certes moins vite que nous le voudrions et encore plus à l'heure où nous écrivons en raison de la pandémie. Toutefois, nous voyons s'y dessiner des axes correspondant à nos attentes. S'inscrit dans ce projet la poursuite de la relocalisation des lits d'hospitalisation de Moisselles à Nanterre, où nous visons la constitution d'un pôle d'excellence en Santé Mentale. Nous avons pu participer à la création d'un Comité des Elus des neuf municipalités concernées. Nous comptons beaucoup sur lui pour atteindre les objectifs que nous attendons de cette nouvelle réalisation.

Les CLSM, bien qu'ayant marqué un palier en termes de création, **ont continué leurs œuvres utiles** à l'échelle de leur propre territoire. Nous souhaitons que du PTSM sorte une organisation du parcours de Santé Mentale qui transpose à un niveau territorial plus vaste (un demi-département), les mêmes principes de coopération et de concertation qui caractérisent les CLSM

Nos financeurs restent multiples et complémentaires, montrant ainsi la reconnaissance de notre action de « quasi service public », que nous assurons pour toutes les familles (adhérentes ou non adhérentes). **Nous remercions pour leur soutien fidèle et leur encouragement** : l'Agence Régionale de Santé, le Conseil Départemental et les maintenant 34 communes des Hauts-de-Seine.

Vous trouverez dans les pages qui suivent plus d'informations sur toutes les missions que nous assurons tout au long de l'année, **y compris la représentation et la défense des intérêts de ceux**, nos proches, **qui**, le plus souvent, **ne peuvent pas le faire eux-mêmes**, en raison des conséquences de leur pathologie, à la différence de la plupart des pathologies somatiques.

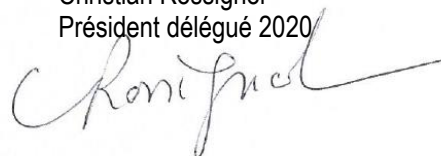
Pour l'année 2020, **il sera nécessaire de mobiliser encore beaucoup d'énergie** pour faire aboutir les projets en cours afin d'améliorer le parcours de santé et de vie de nos proches, **tout particulièrement le PTSM**.

Bois-Colombes, le 15 juillet 2020

Pour le Bureau de la délégation
Michel Girard
Président délégué 2019



Christian Rossignol
Président délégué 2020



I. FONCTIONNEMENT DE LA DELEGATION UNAFAM 92

1 Organisation

BUREAU	
Président délégué	Christian ROSSIGNOL
Vice-président	Michel GIRARD
Secrétaire	Françoise GUINEL
Trésorière	Michèle DRIOUX
Membres	Michèle BARREAU, Danielle COMPARIN, Michèle MILLARD, Jacques ÉBOLI, Serge HUDÉ, Bruno VOYER
Membres invitées permanentes	Eliane COLLOMBET Chargée de mission Psychologue Dominique GAYET Chargée de coordination et développement

RESPONSABLES D'ANTENNES	
Antenne NORD	Danielle COMPARIN
Antenne CENTRE	Michèle DRIOUX, Yolande DUNOYER de SEGONZAC
Antenne SUD	Michèle BARREAU

RÉFÉRENTS MISSIONS SPECIFIQUES	
MDPH Titulaire Suppléants	Thierry VILLERS, Michèle DRIOUX, Danièle DUBOST, Serge HUDÉ
ENFANTS – ADOLESCENTS	Michèle BARREAU
EMPLOI INSERTION PROFESSIONNELLE	Michèle MILLARD, Françoise GUINEL
FIDELISATION – ADHESIONS – Représentants des usagers	Marc LECONTE
GROUPE RÉGIONAL « GRANDS PARENTS »	Evelyne NOGUES, Françoise GUINEL
REPertoire STRUCTURES	Danièle DUBOST
APPUIS PERMANENCE DÉLÉGATION	Francine TANNIER
CONSEILS LOCAUX DE SANTÉ MENTALE (CLSM)	Michel CORTIAL
ASSOCIATIONS TUTÉLAIRES (AT 92 – UDAF 92)	Michel CORTIAL, Michèle MILLARD, Jacques ÉBOLI
COMMUNICATION	Christian ROSSIGNOL
ACCUEIL	Danielle COMPARIN
LIAISON UNAFAM IDF	Michel GIRARD, Christian ROSSIGNOL
SENSIBILISATION – DESTIGMATISATION	Christian ROSSIGNOL
ESPERANCES HAUTS-DE-SEINE	Jacques ÉBOLI, Michel GIRARD
RELATIONS / DEPARTEMENT 92 / ARS / CTS / CDCA	Michel GIRARD, Marc LECONTE
JOURNEE TROUBLES PSYCHIQUES	Michèle MILLARD
GROUPES DE PAROLE	Anne BOUZEL, Marc LECONTE, Sonia MANGASARYAN, Francine TANNIER
COMITE DE REDACTION	Michèle BARREAU, Danielle COMPARIN, Michèle DRIOUX, Christian ROSSIGNOL

52 bénévoles permettent à la délégation des Hauts-de-Seine de fonctionner et d'assurer 26 représentations municipales, 18 permanences d'accueil local, de très nombreux mandats de représentation locaux, départementaux, régionaux et nationaux.

Une équipe de 8 bénévoles assure un accueil téléphonique des familles en permanence (24h/24, 7j/7) par le numéro dédié "Unafam Hauts-de-Seine Écoute" (01 46 95 40 92).

2 Fonctionnement

- ✚ Le bureau de la délégation se réunit environ tous les 15 jours pour décider des orientations à prendre et des actions à entreprendre, contrôler les actions en cours et analyser les résultats obtenus.
- ✚ L'ensemble des bénévoles est convié tous les 2 mois à Bagneux (92220) afin d'échanger, d'avoir les diverses informations nécessaires aux actions locales ou départementales.
- ✚ Toutes ces réunions (bureau et bénévoles) font l'objet de comptes rendus diffusés aux bénévoles. Les absents ont ainsi les informations et sont au courant des travaux du bureau.
- ✚ D'autres réunions plus spécifiques sont animées par notre chargée de mission psychologue. Elles concernent essentiellement l'accueil, le fonctionnement des groupes de parole, l'animation des antennes et les formations et l'appui aux bénévoles accueillants.
- ✚ Le comité « communication » composé de membres du bureau et de la chargée de mission coordonne la communication des différents supports et la parution du bulletin « Actualités UNAFAM 92 ».
- ✚ Une fois par an tous les adhérents sont conviés à une assemblée annuelle donnant lieu à un compte-rendu d'activités et financier ainsi qu'à un débat sur un thème variant chaque année.
 - En 2015 « APRES NOUS, que prévoir ? Mandat de protection future ? Comment transmettre ? »
 - En 2016 « Projet associatif de l'Unafam pour s'adapter aux évolutions des situations que nous rencontrons »
 - En 2017 « Emploi : insertion, maintien, milieu protégé, milieu ordinaire »
 - En 2018, « Frère, sœur, enfants... Impact de la maladie psychique sur les liens intra familiaux »
 - En 2019, « Quoi de neuf pour la santé mentale dans les Hauts-de-Seine ? »

3 Une structure permanente

✚ **Une chargée de mission psychologue clinicienne détachée par l'ARS assure un rôle de coordination au sein de la délégation concernant :**

- * L'animation de la délégation UNAFAM 92,
- * L'appui et la formation des bénévoles accueillants,
- * La formation des bénévoles aux diverses missions,
- * La promotion de la délégation auprès des professionnels,
- * Les actions de sensibilisation au handicap psychique dans des administrations et des institutions.

Eliane COLLOMBET assure ces fonctions depuis décembre 2010.

✚ **Une Chargée de coordination et de développement**, grâce à l'appui du Conseil Départemental depuis 2009 :

- * Assure la gestion administrative et comptable de la délégation,
- * La réalisation et le suivi des dossiers de demandes de subventions (municipaux et départementaux),
- * la mise en forme d'éléments de communication en binôme avec la chargée de mission de la délégation,
- * la mise à jour des actualités et informations de nos pages internet,
- * la réponse aux demandes ; de plus en plus nombreuses d'éléments d'informations et de documentations ; de tous les bénévoles, les familles adhérentes ou non, tous les publics intéressés.

Dominique GAYET assure ce rôle depuis novembre 2013.

4 Finances

Les comptes 2019, donnés en annexe, montrent un compte de résultat de 74.859 €, porté à 122.859 € avec la valorisation de la mise à disposition par l'ARS de la chargée de mission.

L'essentiel des recettes sont les subventions : Conseil Général pour 36.000 € ; 33 communes pour 11.188 € et pour 48.000 € la contribution en nature de l'ARS. Les cotisations et dons, toujours bienvenus, représentent 17.278 €.

La valorisation des heures de bénévolat peut être estimée à 537.560 € (40 € / heure charges comprises).

L'ensemble des recettes a été utilisé pour le fonctionnement de la délégation et la constitution d'une provision permettant de réaliser des actions de lutte contre la stigmatisation des personnes souffrant de troubles psychiques, actions qui nécessitent le renouvellement régulier du matériel de communication de la délégation utilisé lors des forums, des SISM, des sessions de sensibilisation... ces produits ont servi aussi à publier des ouvrages d'information destinés aux membres de la famille, comme le livre « Frères et sœurs face aux troubles psychotiques » (dont l'édition était épuisée).

II. LES ACTIONS 2019

1. Soutenir les familles des personnes vivant avec des troubles psychiques : notre priorité

Le soutien aux familles des personnes malades en psychiatrie est la mission numéro un de l'UNAFAM. Cet accueil s'adresse à toutes les familles, adhérentes ou non, et tout public intéressé.

Aider les proches est une mission essentielle qui fait maintenant partie des objectifs que doit organiser l'ARS (Loi de Juillet 2011 et Plan Psychiatrie-Santé Mentale de février 2012).

Cette mission est assurée par l'UNAFAM dans **une quasi délégation de service publique**, puisque aucune autre structure n'a ce rôle en France (contrairement à d'autres pays). Son déploiement se fait par différents types de dispositifs, individuels ou collectifs, ayant pour objectifs : accueillir, informer, former et promouvoir l'entraide entre familles dans la durée.

A. L'entretien individuel

Des entretiens physiques sont assurés par 24 accueillants sur 18 points d'accueil repartis dans le département (dépliant en annexe). Les entretiens se font lors des permanences mensuelles régulières ou sur rendez-vous.

Depuis 2017, une bénévole infirmière en psychiatrie et psychologue, assure une permanence sur rendez-vous à Suresnes pour les familles souhaitant des informations sur les prises en charge en psychiatrie. En 2019, une deuxième permanence (mensuelle) a démarré dans une collaboration Unafam/CCAS de Villeneuve la Garenne.

Nos accueillants bénéficient de formations nationales et régionales et d'une supervision mensuelle animée par notre chargée de mission psychologue.

Devant l'augmentation d'appels de familles concernant des enfants plus jeunes, une nouvelle formation se met en place progressivement pour préparer les accueillants à cette évolution.

Nous nous réjouissons de cette tendance qui est le signe d'une prise en charge plus précoce, gage d'une plus forte possibilité d'amélioration de la santé mentale de ces jeunes.

B. L'entretien téléphonique

Un accueil téléphonique sur un numéro dédié est assuré par 8 accueillants 7j/7, 24h/24. Des appels en direct aux délégués de communes ou sur le numéro administratif de la délégation sont aussi très fréquents. Dans ces entretiens, une écoute attentive, souvent longue, des informations sur divers sujets et des rendez-vous pour un entretien individuel sont proposés.

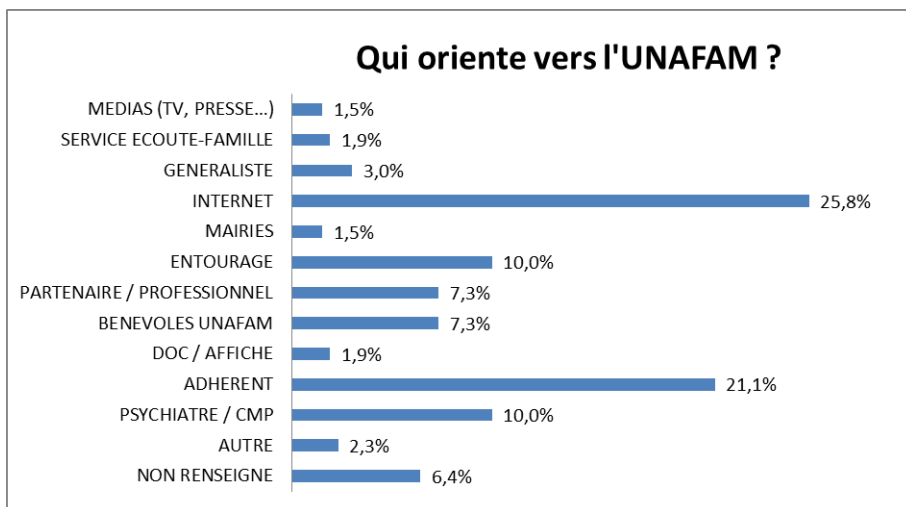
Ainsi, le nombre d'entretiens (accueils physiques et ou téléphonique) sur l'année fut de l'ordre de **460**.

Les mails ont été d'environ **100**, faisant l'objet d'une réponse d'orientation et toujours en augmentation d'année en année.

➤ **Les personnes reçues du 1er janvier au 31 décembre 2019**

Les statistiques suivantes ont été élaborées d'après les renseignements donnés par les familles reçues lors d'un appel téléphonique ou d'un entretien individuel.

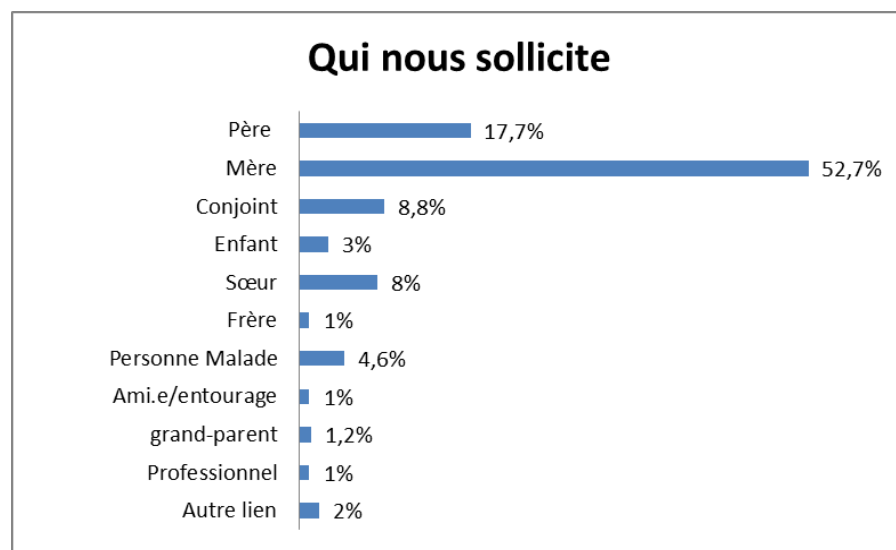
Qui oriente les personnes vers l'UNAFAM 92 ?



En 2019, **54%** des accueils réalisés concernaient un premier contact avec l'association. **26%** des familles accueillies ont obtenu nos coordonnées, encore une fois, grâce à Internet. L'orientation venant de l'entourage proche (famille et amis), **10%**, a connu une baisse importante par rapport à 2018 (20%), mais nous observons une nette augmentation des orientations venant des professionnels tous horizons confondus (généralistes, psychiatres, service écoute-famille, partenaires sociaux, municipalités...) : **24%**.

Il est important de souligner ici un rôle particulier joué par les accueils téléphoniques au-delà de celui, plus fréquent, de « porte d'entrée » de l'association, d'information et d'un premier contact entre pairs : **il s'agit du rôle essentiel d'accompagnement** des familles adhérentes **dans la continuité**. Cela se confirme par les **21%** d'appels les concernant. Ces appels ont pour objet la recherche d'une information précise dans leur parcours de famille ou tout simplement d'une écoute bienveillante dans les moments de plus difficiles.

Qui nous sollicite dans l'entourage de la personne malade ?



69% des personnes reçues sont des parents. Le nombre de mères reste toujours significativement majoritaire (**52,7%**).

Les conjoints représentent **9%** des accueils (contre 4% l'année dernière), même pourcentage retrouvé dans la fratrie.

3% sont des enfants de personnes malades. Enfin, nous comptons aussi **4,6%** d'accueils (en général téléphoniques) de personnes concernées personnellement par des troubles. Ce chiffre est assez stable les dernières années.

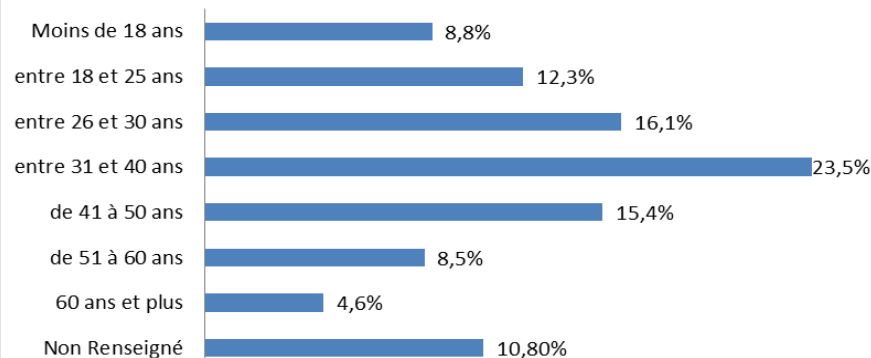
➤ **Les proches souffrant de troubles psychiques**

Données générales : sexe et situation familiale

En 2019, nous constatons que **60 %** des proches malades dans les familles reçues sont de sexe masculin, **37%** sont du sexe féminin (**3%** des personnes accueillies n'ont pas donné cette information sur le proche).

Concernant leur situation familiale, **67%** sont célibataires, **11,5%** sont en couple, **6%** sont séparés ou divorcés et **10%** d'entre eux ont des enfants (pourcentage identique à celui retrouvé l'année dernière) : nous recensons ainsi, parmi les accueils réalisés, **36 enfants** concernés par l'expérience d'avoir un ou les deux parents vivant avec des troubles psychiques.

L'âge des personnes concernées



L'âge des proches malades à la date de l'accueil

- **8,8 %** ont moins de 18 ans
- **28,4 %** ont entre 18 et 30 ans
- **24 %** ont entre 31 et 40 ans
- **29 %** ont entre 41 et 60 ans et plus

Les accueils concernant des adolescents et des adultes jusqu'à 30 ans ont constitué la majorité des contacts pris avec la délégation cette année : soit **37,5 %** du total des accueils contre **24%** pour la tranche d'âge de 31 à 40 ans et **29%** de 41 ans à 60 ans et

plus. Cette tendance, déjà observée les 2 années précédentes, montre une plus grande réactivité des familles dans la recherche d'informations et/ou d'aide pour leur proche malade et les autres membres de la famille.

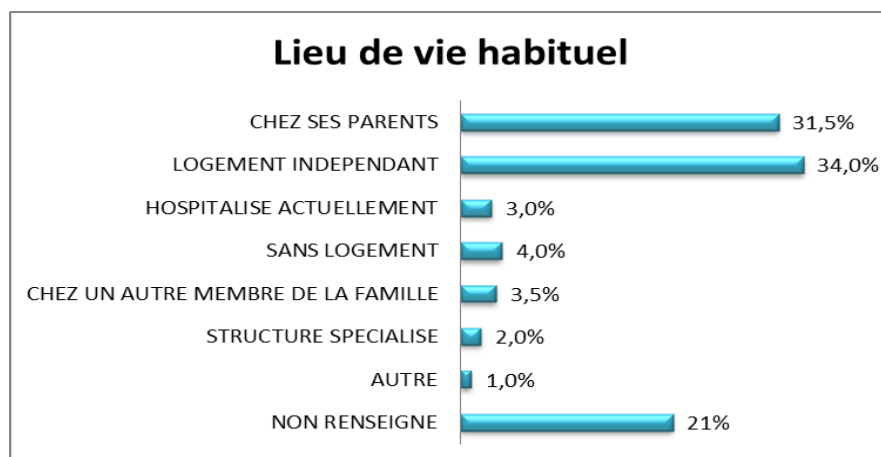
Le diagnostic

« Les troubles psychiques sévères de l'adulte représentent la majorité des diagnostics énoncés par les personnes accueillies (prise en compte de l'expression exacte utilisée) : schizophrénie - 31%, troubles bipolaires - 10%, psychose - 7%, dépression - 11%. Enfin, 14 % des familles disent ne pas savoir de quoi souffre leur proche et 16% n'ont pas abordé cette question lors de l'accueil. »

Les soins

En 2019, au moment de l'accueil, **55%** des proches malades sont soignés ; **16%** le refusent et **5%** sont en rupture de soins ou ne sont pas soignés par faute de proposition (difficulté d'accès aux soins). **24%** n'ont pas abordé cette question lors de l'accueil.

Lieu de vie habituel

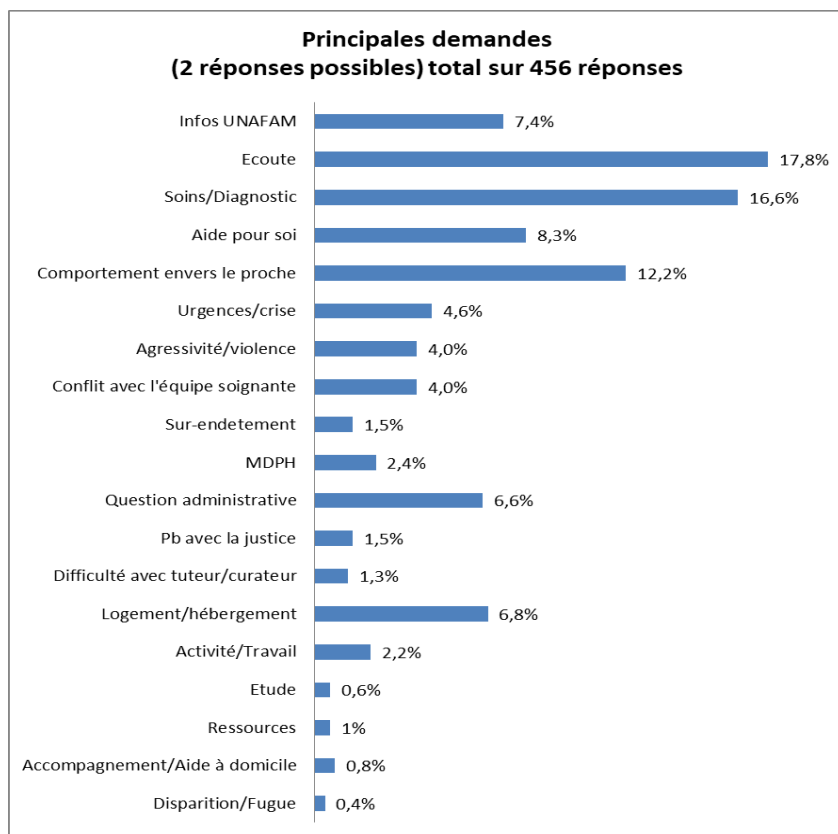


35% des personnes malades vivent chez leurs parents ou un autre membre de la famille au moment de la rencontre avec l'UNAFAM.

Il apparaît aussi que **34%** des personnes concernées vivent dans un logement indépendant. Les remarques qualitatives apportées lors des entretiens, nous montrent que ces logements sont pour la plupart loués ou achetés par les parents.

➤ Sujets abordés et demandes spécifiques lors des entretiens

Dans le graphique ci-dessous nous avons recensé ce que les familles désignent comme étant leur principale difficulté ou demande au moment de l'entretien (un maximum de 2 demandes / entretien).



Le besoin d'écoute/soutien, la demande d'aide pour soi et demande d'informations sur les propositions de l'Unafam ont constitué **33,5%** des principales sollicitations des familles.

Les questions concernant les soins et le diagnostic, les urgences, les comportements agressifs du proche, les questions concernant le comportement à adopter face aux symptômes difficiles à gérer ou au refus de soin et les différends avec les équipes soignantes restent des problématiques récurrentes encore cette année : elles représentent **41,4%** des questions posées.

Les questions administratives, en général concernant la MDPH, celles concernant le surendettement ou des problèmes avec la justice constituent, quant à elles, **12%** des interrogations des familles accueillies.

C. Les réunions de convivialité et d'information

- **Les Réunions d'Antenne** : tous les mois, les trois antennes (Nord, Centre et Sud) proposent aux adhérents **une réunion soit autour d'un thème avec intervenant extérieur, soit pour un temps de convivialité**. Il arrive aussi que des personnes accueillies en individuel soient orientées vers ces réunions, avant adhésion, pour leur permettre une première rencontre avec d'autres familles concernées par des expériences semblables. C'est un type d'accueil atypique mais très utile pour montrer la force de l'échange de pair-à-pair et pour ouvrir la porte aux autres propositions d'entraide en groupe.
- **L'Escapade** : **un groupe uniquement à but convivial** ouvert à toutes les familles et qui se réunit une fois par mois à la mairie annexe de Suresnes.
- **La réunion des nouveaux adhérents** : tous les ans la délégation organise une **réunion d'information pour les nouveaux adhérents de l'année** afin de leur présenter le fonctionnement de l'association, les propositions de soutien mises en place pour les accompagner ainsi que les représentations assurées par nos bénévoles auxquels ils pourront, quand nécessaire, faire appel.
- **L'Assemblée Annuelle** : tous les adhérents sont conviés à l'assemblée annuelle donnant lieu à un compte-rendu d'activités et financier ainsi qu'à un débat sur un thème variant chaque année.

En 2019, **330** personnes ont participé à l'ensemble de ces réunions.

D. Les groupes de parole

Les groupes de parole offrent aux adhérents un espace d'écoute et de partage permettant aux participants (7 à 10 par groupe) de réfléchir ensemble sur leurs difficultés et ainsi d'envisager de nouvelles attitudes à avoir face à leur proche et au système de soins et d'accompagnement. C'est un cheminement qui se fait dans le temps : ces groupes n'ont pas de durée déterminée. **Ils sont animés par un psychologue avec l'aide d'un coordinateur bénévole.**

Actuellement, trois groupes sont proposés dans le département (un par antenne) en des lieux, des jours et à des horaires différents.

E. Les groupes spécifiques

Ce sont des **groupes de discussion et de partage d'expériences de compositions spécifiques** : "Espace ouvert frères & sœurs", "Groupe Conjoint", « Groupe Fils & fille... ». Ces groupes permettent aux membres de la famille d'échanger et de reconnaître entre eux des aspects particuliers liés à leur place et le type de lien qu'ils entretiennent avec les autres membres de la famille : certaines questions que se posent les frères et sœurs ou les enfants des personnes malades sont forcément différentes de celles que se posent les parents ou un conjoint, par exemple. Notre délégation participe à la dynamique régionale qui soutient ces groupes. Nos adhérents, comme tous ceux des sept autres délégations IDF, peuvent participer au groupe de leur choix dans la région.

Le Groupe « Grands-Parents IDF » :

Aujourd'hui, les personnes suivies en psychiatrie vivent dans la cité et fondent, de plus en plus, une famille. Des grands-parents peuvent, sur décision du juge, se voir confier l'exercice de l'autorité parentale ou être désignés tiers de confiance. Ayant déjà à gérer les troubles de leur enfant, la situation est souvent très complexe.

Le groupe « Grands-parents IDF », initié dans les Hauts-de-Seine, organise des réunions à thèmes : 5 réunions organisées à l'Unafam et 8 réalisées avec l'EPE (l'Ecole des Parents et des Educateurs) ont eu lieu en 2019. Ces réunions sont animées par des professionnels et des bénévoles et sont autant d'occasions d'échanges et d'entraide.

En raison de l'importance de ce sujet encore peu connu et pris en compte en France, un groupe de travail a démarré en 2018 et a travaillé toute l'année 2019 pour **constituer au niveau de l'Unafam national un relais de l'action du groupe Grands-Parents IDF**. Le Mémento des Grands-parents produit par notre délégation et reconnu de grande qualité pour les professionnels au niveau régional, aura une version nationale en 2020.

F. Atelier Prospect Famille

Ces ateliers sont animés par deux bénévoles spécialement formés à l'animation de ce programme issu de la Fédération Européenne d'Associations des Familles (EUFAMI). Ils sont gratuits et ouvert à tous (adhérents ou non).

L'atelier se déroule sur 3 jours et a pour but d'aider les proches à prendre de la distance vis-à-vis de leur situation et du vécu de leur proche souffrant de troubles psychiques. Cet objectif permet d'améliorer très sensiblement les relations à l'intérieur de la famille.

En 2019, nous avons organisé un atelier Prospect. Ces ateliers sont toujours très appréciés selon les évaluations et nous espérons pouvoir en proposer à nouveau bientôt.

G. Journée d'Information sur les Troubles Psychiques

Destinée à toute personne concernée par la maladie psychique d'un proche, en priorité des personnes non-adhérents ou des nouveaux adhérents à l'UNAFAM. **L'objectif de cette journée est d'offrir un certain nombre de repères se rapportant à la psychiatrie** : des repères sur les différents types de troubles psychiques, les différents dispositifs et structures existants sur le département, mais aussi les ressources (réseau d'entraide et d'information) mises en place par l'UNAFAM pour soutenir les familles. L'Unafam 92 organise, depuis 2018, **une journée par semestre.**

H. Programme Psychoéducatif PROFAMILLE

La délégation contribue à la constitution de groupes pour suivre les sessions du programme psychoéducatif "Profamille", organisées par la Clinique MGEN de Rueil-Malmaison et l'hôpital Louis Mourier de Colombes. **C'est un programme de 14 séances sur 2 ans animé par des professionnels** qui permet à l'entourage de mieux comprendre la maladie et ce que vit la personne malade, de mieux communiquer avec elle et les équipes médicales.

2. Communiquer : faire connaître et reconnaître la maladie psychique pour la dé-stigmatiser

- La délégation poursuit une démarche de **communication** en phase avec la volonté de la nouvelle équipe nationale : développer une communication large **visant à dé-stigmatiser les maladies psychiques** comme l'ont obtenu d'autres associations pour d'autres types de maladies ou de handicap.
- La parution de notre **bulletin** s'est poursuivie sous le format « **Bulletin de liaison UNAFAM Hauts-de-Seine** » donnant des informations et des calendriers de manifestations. Deux numéros ont pu être réalisés en 2019 (janvier et octobre). La diffusion est faite par voie postale et est assurée vers tous nos adhérents ainsi qu'à 400 partenaires. Il nous faut renforcer l'équipe de rédaction. Toute candidature intéressée sera la bienvenue.
- La participation à de nombreux **forums des associations** municipaux, à des semaines du handicap ou Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM) se poursuit, ce qui donne l'occasion de contacts et de faire connaître l'UNAFAM.
- Par ailleurs, la délégation a participé à des **nombreuses manifestations à l'occasion de la SISM 2019** sur le thème : « Santé mentale à l'ère du numérique ».

De plus en plus d'établissements de santé, d'associations, de Municipalités se saisissent de cette période pour créer ou participer à des manifestations, s'ouvrir sur l'extérieur par des journées portes-ouvertes. Ils font état d'une bonne fréquentation qui indiquerait que la dé-stigmatisation tant souhaitée progresse !

Les **interventions auprès d'entreprises, d'écoles et des services municipaux** (accueil, animation, services administratifs, etc.) se sont poursuivies. Dans tous les cas, il s'agit de **sensibilisation des auditeurs** aux particularités du handicap psychique afin de contribuer à une **dé-stigmatisation** de nos proches. Les interventions prennent des formes variées (intervention spécifique, intervention dans le cadre d'une action concernant les différentes formes de handicaps, etc.). Auprès des services municipaux, cela vise tout particulièrement à **permettre à nos proches d'avoir un meilleur accès** à toutes les opportunités offertes par les services municipaux (démarches administratives, loisirs, sports, culture).

Cinq sessions de sensibilisation ont été menées en 2019 et ont réuni 57 personnes.

3 Obtenir une meilleure prise en charge de nos proches

Cette action se réfère aux 7 revendications permanentes de l'UNAFAM :

- 1 - *Garantir la continuité des soins,*
- 2 - *Obtenir des ressources suffisantes,*
- 3 - *Habiter des logements ou hébergements adaptés,*
- 4 - *Trouver des lieux d'accueil et d'accompagnement social dans la cité,*
- 5 - *Assurer, si nécessaire, une protection juridique,*
- 6 - *Accéder, si possible, à un emploi et/ou des activités,*
- 7 - *Obtenir de l'aide pour les aidants familiaux.*

- La **relocalisation de la totalité des lits d'hospitalisation** dans le département était un objectif prioritaire depuis 2013.

Le dossier s'est poursuivi en 2019 grâce à la pression constante du Conseil Territorial de Santé, présidé par le Professeur Francis Brunelle, maire adjoint de Sceaux.

Cet objectif est toujours dominant pour notre délégation.

Depuis le début 2019, Mme Luce LEGENDRE nommée directrice des deux établissements poursuit avec détermination le projet de relocalisation des lits de l'EPS Roger Prévot (Moisselles) sur le site du CASH Max Fourestier (Nanterre) en y associant l'UNAFAM.

Cette opération va être l'occasion d'une **profonde restructuration du site de Nanterre** en scindant les activités sanitaires « classiques », du social et de la psychiatrie. Cette dernière sera juridiquement et financièrement distincte pour éviter tout transfert inapproprié de crédits ou de personnel. Mais ceci n'empêchera pas d'avoir des moyens communs sources de meilleure efficacité fonctionnelle.

Des locaux spécifiques aux 7 secteurs de psychiatrie ainsi regroupés vont être construits.

Cette opportunité de configuration des locaux associée à l'effectif de médecins psychiatres et d'équipes soignantes ainsi regroupés, doit viser la **réalisation d'un pôle d'excellence dans le domaine de la santé mentale**.

La présence sur le site des urgences « classiques » est aussi un atout très important.

L'année 2019 a lancé le projet médical commun des deux établissements pour permettre l'évolution vers les nouvelles pratiques qui se dessinent en psychiatrie, en lien avec les multiples services en ville (CMP, CATTP, etc.) mais aussi avec tous les acteurs en santé mentale : professionnels généralistes et psychiatres libéraux, centres de santé, établissements et services médico-sociaux et sociaux, services municipaux, etc.

C'est une nouvelle ère pour le Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM) Nord des Hauts-de-Seine où l'UNAFAM et Espérance Hauts-de-Seine s'impliquent pleinement.

Pour mener à bien cette opération majeure, **il a été créé**, à l'initiative du Président du Conseil d'Administration de l'Hôpital Max Forestier, Monsieur Jarry, maire de Nanterre, et du président du Conseil de Surveillance de l'Hôpital Roger Prévot, Monsieur Révillon, maire de Bois-Colombes, **un comité des élus**. Il est constitué des maires des 9 communes concernées par le regroupement, l'ARS 92, le Conseil Départemental, un représentant des usagers de chaque établissement, dont l'Unafam 92 pour Roger Prévot.

De plus, l'Unafam 92 qui siège au Conseil de Surveillance de Roger Prévot (Moisselles) a été nommée aussi au Conseil d'Administration de Max Fourestier (Nanterre).

Mais nous devons continuer à œuvrer pour la dernière étape : la **relocalisation des secteurs encore à Villejuif (94)** (Vaucresson, Garches, Saint-Cloud, Boulogne-Billancourt, Marnes-La-Coquette, Ville d'Avray et Sèvres).

Le schéma Régional de Santé 2018-2022 indique clairement : « la réorganisation de l'hospitalisation des secteurs du sud des Hauts-de-Seine sera élaborée sans créer de nouveau site ».

Les travaux du **Projet Territorial de Santé Mentale**, qui sont en cours sur tout le département, ont abordé cette question. Nous allons veiller tout particulièrement à une bonne prise en compte de nos positions qui ont été exprimées en juillet 2019 par un courrier à la Direction Générale de l'ARS Ile de France.

- **Le logement, une base indispensable à un chemin de soins et de réhabilitation sociale.**

La délégation a poursuivi son action en direction de toutes les communes du département pour obtenir une solution ; dans chacune d'entre elles ; de plusieurs places en logement accompagné pour les personnes en voie de *re-socialisation* avec l'appui d'un service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS ou SAMSAH).

Nous avons plusieurs projets en cours grâce à la compréhension des municipalités, de bailleurs sociaux etc. Citons Boulogne-Billancourt, Villeneuve-la-Garenne et Colombes.

L'année a été surtout marquée par **l'entrée en service en avril des 24 places de la Résidence Accueil Santos Dumont à Suresnes et d'une extension de 15 places du SAMSAH de Nanterre** pour permettre l'accompagnement d'une partie des résidents selon les orientations MDPH.

Notre objectif est toujours de développer les structures de logement accompagné pour permettre une réduction des temps d'hospitalisation en raison de la proximité retrouvée des lieux de soins avec le cadre de vie des personnes concernées. Ceci a été évoqué clairement avec des élus du regroupement Moisselles-Nanterre et fait partie intégrante du projet de relocalisation.

- Le chantier des **Conseils Locaux de Santé Mentale (CLSM)** se poursuit activement grâce à l'action des délégués de communes auprès des municipalités et des chefs de pôles de psychiatrie.

Ce conseil local a pour but, sous l'autorité et avec la légitimité du Maire, de réunir autour d'une même table tous les acteurs de la prise en charge du parcours de vie de la personne en souffrance psychique : élus, soignants, services sociaux, associations de familles et de malades, services d'ordre et services d'urgences, bailleurs sociaux, médecins libéraux, etc.

Avec le Plan Psychiatrie Santé Mentale, ces conseils sont devenus une préconisation forte, à tel point que la loi de modernisation de notre système de santé publiée en janvier 2016 a prévu que les CLSM donnent leur avis sur le Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM). Le Conseil Territorial de Santé dont la commission spécialisée en Santé Mentale pilote le PTSM, a organisé une concertation avec les 20 CLSM existants pour préparer le projet qui sera proposé au Directeur Général de l'ARS.

Nous n'avons pas vu se concrétiser en 2019 les espoirs que nous avons pour : Bourg-la-Reine, Clamart, Courbevoie et Puteaux. Nous espérons que ce sera pour 2020.

Nous voyons avec l'expérience combien les CLSM sont de vrais outils d'amélioration de la prise en charge des personnes évitant les rechutes et les ruptures de soins qui mènent à l'abandon. Ils œuvrent aussi pour le maintien dans le logement évitant des mises à la rue.

Notre délégation reste avec une vigilance forte pour **les GEM** (Groupe d'entraide Mutuelle), clubs d'activités et de rencontre sans contrainte, excellente voie de retour vers la sociabilisation pour nos proches après qu'ils aient eu une période de crise ou quand ils se trouvent dans un grand isolement social malgré une bonne stabilisation au niveau médical.

Les 7 GEM ont poursuivi leurs activités avec des écarts propres à chacune des situations locales.

Ils ont continué à être soutenus financièrement par l'ARS, le Conseil Départemental, les communes et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Hauts-de-Seine

L'ARS a prévu un développement important des GEM sur la période 2018-2022. **Deux projets** sont prêts pour répondre à l'appel à projets que devrait lancer l'ARS Ile de France : **Neuilly-sur-Seine**, avec l'appui de l'Œuvre Falret, et **Asnières-sur-Seine** avec l'appui d'Espérance Hauts-de-Seine.

➤ **Insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi**

C'est une des revendications de base de l'UNAFAM.

Les situations professionnelles des personnes peuvent être diverses : établissements d'aide par le travail (ESAT), entreprises adaptées, milieu protégé, milieu ordinaire.

4 Représenter et défendre les intérêts des familles et de leur proche malade

Le partenariat avec les professionnels et les institutions :

La représentation fait partie des missions de l'UNAFAM, non seulement la représentation des familles mais **aussi celle des proches malades** car, **bien souvent**, ils ne sont **pas en mesure de le faire** vu leur état psychique ou en raison du déni qui est une des caractéristiques de cette maladie : "Ce n'est pas moi qui suis malade, c'est toi ! »

La reconnaissance de l'UNAFAM augmentant, les textes de la loi de juillet 2011 et du PPSM de 2012 ayant explicitement évoqué la prise en compte des familles, l'UNAFAM est de plus en plus sollicitée pour occuper des postes dans différentes instances locales (Établissements hospitaliers, services sociaux, etc.) ou régionales (la création de l'ARS a entraîné une très forte inflation du nombre de postes à pourvoir dans les instances officielles mais aussi dans les très nombreux groupes de travail régionaux ou départementaux). Les bénévoles de notre délégation assurent plus de 100 mandats de représentation.

Nous ne pouvons que nous réjouir de pouvoir ainsi être entendus. Mais, en même temps, cela demande des bénévoles ayant des capacités très différentes de celles correspondant à l'accueil, quand il s'agit de faire valoir les orientations de notre association devant toute une assemblée de professionnels.

Il faut à la fois des volontaires et leur dispenser les formations adaptées. L'UNAFAM assure ses formations avec un large catalogue de modules. Les candidats seront les bienvenus.

Il faut souligner l'énorme travail qu'assure l'équipe de nos représentants à la **CDAPH de la MDPH** (cf. page suivante). Ils siègent toutes les semaines, sauf quelques semaines l'été, pour valider ou demander la révision des mesures de compensation des handicaps attribuées par les équipes techniques d'évaluation ne comportant, elles, que des professionnels. C'est un rôle essentiel pour faire reconnaître les droits des personnes en situation de handicap du département. Il faut aussi souligner d'importants changements à la MDPH : changement de direction, changement de méthode de travail et mise en place de la numérisation de tous les documents, renforcement des temps de psychiatres.

La Directrice Générale Adjointe du pôle solidarité du Conseil Départemental et la Directrice de la MDPH, déploient beaucoup d'énergie pour améliorer le fonctionnement des services et réduire le temps de traitement des dossiers.

Mais des interférences avec la réorganisation des procédures au sein du Conseil Départemental ont créé à nouveau un allongement des délais. Nos représentants dans les différentes instances de la MDPH ont poursuivi leurs pressions pour faire réduire à nouveau ces délais.

Nous devons souligner également l'important travail fait au sein de la **Commission Départementale des Soins Psychiatrique (CDSP)** par nos deux représentants, Michel DOUCIN et Thierry VILLERS.

Cette commission visite, à peu près deux fois par an, les établissements des Hauts-de-Seine où sont hospitalisées des personnes faisant l'objet de soins sans consentement. Leurs actions ont redonné une dynamique à cette commission qui pousse les établissements concernés à améliorer leurs pratiques dans ce domaine complexe des soins sans consentement, associés ou non à l'isolement et à la contention. Des textes réglementaires précisent des procédures et des limites qui peinent à se mettre en place. Nos représentants y veillent avec beaucoup d'attention.

Le **Comité d'Entente 92**, créé fin 2011 par une dizaine des **principales associations de personnes handicapées**, pour mieux faire entendre auprès des autorités publiques les préoccupations des personnes en situation de handicap et de leurs familles, a eu une activité tout à fait adaptée qui a maintenu une ambiance positive de concertation avec les diverses instances de la Préfecture et du Conseil Départemental. Ceci s'est manifesté à nouveau concrètement avec le renouvellement complet des membres de la CDCPH en juillet 2019. Nous y avons gardé toute notre place.

L'état des représentations assurées par les bénévoles de la délégation UNAFAM des Hauts-de-Seine figure dans les pages suivantes.

A. REPRÉSENTATIONS LOCALES 2019

1. Représentations dans le domaine sanitaire

Etablissements Hospitaliers	Conseils de Surveillance	CDU
Centre Hospitalier « PAUL GUIRAUD » 54 avenue de la République - 94800 VILLEJUIF Adultes	Dominique LECONTE	Dominique LECONTE (92) Thierry VILLERS (92)
EPS « ROGER PRÉVOT » 52 rue de Paris – 95570 MOISSELLES Adultes et infanto-juvénile	Jean-Michel LAPORTE Michel GIRARD	Michel GIRARD (Titulaire) Danielle COMPARIN (Suppléante) Bernard BERGEOT (Titulaire - 95) Véronique GIRARD (Suppléante)
Centre Hospitalier Spécialisé « ÉRASME » 143 avenue Armand Guillebaud – 92160 ANTONY Adultes et infanto-juvénile	Michel CORTIAL Annick ERNOULT	Michel CORTIAL (Titulaire) Martine VILLERS (Titulaire) Dominique PAOLI (Suppléante) Serge HUDÉ (suppl.)
Centre Hospitalier « MAX FOURESTIER » 403 avenue de la République – 92000 NANTERRE Adultes	Michel GIRARD	Liliane JANINET (famille rurale)
Centre Hospitalier AP HP « CORENTIN CELTON » 4 Parvis Corentin Celton – 92133 ISSY LES MOULINEAUX Cédex - Adultes	Commission de Surveillance GHUPO (3 Hôpitaux) : Poste vacant	Monique MEUNIER (Titulaire)
Hôpital Louis Mourier (AP HP) 178 route des Renouillers – 92700 COLOMBES		Liliane JANINET (Titulaire)
Etablissement de Santé Mentale Groupe MGEN 2 rue du Lac – 92500 RUEIL MALMAISON - Adultes		Michèle MILLARD (Titulaire) Michel RIGAULT (Titulaire) Cornelia SAMARINE (Suppléante) Marie-Laure CHABROL (Suppléante)
Clinique médicale et pédagogique Dupré de la Fondation des Étudiants de France 30 avenue du Président F. Roosevelt – 92300 SCEAUX		Dominique PAOLI (Titulaire) Marc LE GOC (Titulaire)
Clinique Médicale « Adultes » 23 rue Pradier – 92140 Ville d'Avray		Chantal DELACROIX (Titulaire) Michèle DRIOUX (Suppléante)
Hôpital de jour « Adolescents » Centre du Parc St Cloud-Avray - 28 rue Pradier 92140 Ville d'Avray		Chantal DELACROIX (Titulaire) Michèle DRIOUX (Suppléante)
Clinique Les Pervenches 12 rue du Moulin à Vents – 92260 Fontenay-aux-Roses		Danielle DELATTRE (Titulaire)
Hôpital de jour « Adulte » Centre Denise Croissant (Association Vivre) 7 allée de Verrières – 92290 Châtenay-Malabry		Dominique PAOLI (Titulaire)
Hôpital de jour pour Enfants « Les Lierres » 12 rue Ernest Renan – 92310 Sèvres		Michèle DRIOUX (Titulaire)
Clinique de Rochebrune – Groupe Sinoué 153 rue de Buzenval – 92380 Garches		Marc LECONTE (Titulaire)
Clinique du Château de Garches 11 bis rue Porte Jaune – 92380 Garches		Marc LECONTE (Titulaire)
Maison de santé Bellevue - Groupe Sinoué 8 avenue du 11 novembre 1918 – 92190 Meudon		Michel DOUCIN (Titulaire)

2. Représentations dans le domaine social

Conseils Locaux de Santé Mentale (CLSM)	Représentants UNAFAM 92
Antony Asnières-sur-Seine Bagneux Boulogne-Billancourt Châtenay-Malabry Chaville Clichy-la-Garenne Colombes Fontenay-aux-Roses Gennevilliers Malakoff Meudon Nanterre Neuilly-sur-Seine Le Plessis-Robinson Rueil-Malmaison Sceaux Sèvres Suresnes	Michel CORTIAL Danielle COMPARIN Michel GIRARD & Jean-Philippe SORRIAUX Françoise GUINEL Marc Le GOC Michèle DRIOUX Michel GIRARD En veille Michel CORTIAL Michèle MILLARD Christian ROSSIGNOL Michel DOUCIN Michèle DRIOUX Michèle MILLARD Michel CORTIAL Michel RIGAUT Michel CORTIAL Michèle DRIOUX Serge HUDÉ
Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	Administrateurs UNAFAM 92
Antony Bois-Colombes (CAS) Chatenay-Malabry Garches Sèvres Suresnes Commission Charte ville handicap & d'accessibilité	Michel CORTIAL Marie-Claude KIMPYNECK, Francine TANNIER Dominique PAOLI Dominique LECONTE Michèle DRIOUX Serge HUDÉ Représentations dans 15 communes

B. REPRESENTATIONS DEPARTEMENTALES

Instances	Représentants UNAFAM 92
CDSP 92 – Commission Départementale des Soins Psychiatriques	Michel DOUCIN, Thierry VILLERS (au titre de la FNAPSY)
MDPH – Maison départementale pour les personnes handicapées - Commission exécutive CDAPH / Commission plénière	Michel GIRARD (secrétaire) Thierry VILLERS (titulaire), Michèle DRIOUX, Danièle DUBOST, Serge HUDE (suppléants)
CDCA - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie	Michel GIRARD (membre du bureau)
MDA 92 (Maison des Adolescents)	Michèle BARREAU (Administrateur)
Comité d'entente départemental 92 des Associations de personnes handicapées	Michel GIRARD
Conseil d'Administration d'Espérance Hauts-de-Seine (EHS) à Bagneux	Michel GIRARD (Président) Jacques ÉBOLI (Vice-président et Trésorier) Serge HUDÉ, Marc LECONTE, Marc LE GOC, Boris LEVERVE, Bruno VOYER
UDAF 92	Jacques EBOLI
AT 92 – Association Tutélaire des Hauts de Seine	Michel CORTIAL, Michèle MILLARD
Conseil Territorial de Santé des Hauts-de-Seine (ARS-CRSA)	Michel GIRARD (Vice-Président), Marc LECONTE (Suppléant)
PAM 92 (Service Public de transport collectif (CG 92 / STIFF)	Michèle MILLARD

C. REPRÉSENTATIONS RÉGIONALES

Instances	Représentants UNAFAM 92
CRSA Île-de-France – Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie	Michel GIRARD
CERIF – Comité d'Entente Régional Ile de France	Michel GIRARD
URAASS Île-de-France – France Asso. Santé	Michel GIRARD (administrateur)
Délégué Régional UNAFAM Île-de-France « poste vacant »	Xavier Mersch en qualité de Coordinateur
Santé Mentale France (SMF) Île-de-France	Jacques ÉBOLI
C.E.S.E.R. (Conseil Economique, Social et environnemental Régional)	Michel GIRARD

D. REPRÉSENTATIONS NATIONALES

Instances	Représentants UNAFAM 92
Conseil d'Administration UNAFAM	Michel DOUCIN, Michel RIGALT
Collectif des Associations pour le Logement (comité d'alerte de l'UNIOPSS)	Michel DOUCIN
Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées (CNCPH)	Michel DOUCIN, Michel RIGALT
FIPHFP (Fonds pour l'Insertion de personnes handicapées dans la fonction publique)	Michel DOUCIN
Comité de stérilisation IDF / ARS	Michèle MILLARD
Centre Française MINKOWSKA - anthropologie médicale clinique personnes migrantes et réfugiées (Association)	Michèle MILLARD

III. LES PROJETS 2020 : Poursuite et extension des actions

1. Les actions auprès des familles

Malgré un fonctionnement perturbé par la crise sanitaire, **l'UNAFAM 92 poursuit ses engagements auprès des familles** : écoutes personnalisées téléphoniques par les accueillants, entretiens dans les bureaux de la délégation ou dans les 18 points d'accueil répartis sur l'ensemble du département, groupes d'échanges... Une campagne spécifique de contacts avec les familles plus isolées fait partie de ce dispositif.

L'utilisation complémentaire des moyens de communication que sont l'audio et la visioconférence, suscitée par la mise en œuvre de la distanciation sociale, est une opportunité. Elle peut faciliter les échanges et mieux répondre à des demandes plus ciblées de contacts et de recherches plus personnalisées d'informations. Pour compenser les limitations des contacts physiques, ces moyens sont déjà utilisés pour les réunions du bureau de la délégation et le seront, autant que possible, pour notre Assemblée annuelle et des réunions techniques ciblées d'information.

Les réunions mensuelles conviviales d'accueil et d'information sont poursuivies sur nos trois antennes : au sud à Fontenay aux Roses, au centre à Saint Cloud et au nord, à Asnières. Les journées d'information sur les troubles psychique, les groupes spécifiques et les formations nationales sont maintenues, en présentiel si possible, à distance si nécessaire.

Le nombre des familles qui ont rejoint l'UNAFAM 92 est encore trop faible par rapport à celles qui sont concernées. Des actions ayant pour objet de faire connaître les soutiens dont elles peuvent bénéficier de notre part restent à développer.

2. Les actions auprès des proches malades

Nos représentants dans les **Commission Des Usagers** – CDU - veillent à l'application des meilleures conditions d'accueil et d'accompagnent des personnes malades ainsi qu'au respect de leurs droits, tout spécialement dans la mise en œuvre des recommandations sanitaires relatives à la pandémie Covid-19. Un renouvellement des CDU a eu lieu fin 2019 : l'UNAFAM 92 a présenté des candidats partout où cela a été possible. Un accroissement du nombre de nos représentants a pu être assuré.

Un rappel des services proposés par l'UNAFAM 92 est prévu en 2020 auprès des Chefs des secteurs psychiatriques sur l'ensemble du département. L'objectif est de faire savoir aux familles qu'elles peuvent trouver, à l'UNAFAM 92, des soutiens complémentaires à ceux dont elles bénéficient déjà.

La crise sanitaire a fait apparaître une **hétérogénéité des fonctionnements des établissements** sanitaires et médicosociaux tant pour les modalités d'accueil que pour l'accompagnement à distance des malades. Sans préjuger des causes pouvant être liées à l'insuffisance de moyens, **une vigilance s'impose**.

L'UNAFAM est parrain de GEM car elle estime qu'il s'agit d'un lieu essentiel de soutien et d'insertion sociale des proches malades. L'UNAFAM s'impliquera dans le renouvellement des conventions prévu en 2020.

3. Les actions institutionnelles

Des actions engagées de longue date vont être poursuivies.

Les **travaux d'élaboration du PTSM** (Projet territorial de santé mentale) ont été prolongés jusqu'à la fin de 2020. L'UNAFAM en est partie prenante.

A la suite des élections municipales, les **Conseils d'administration des CCAS** (Centre communal d'actions sociales) seront renouvelés. Dans toute la mesure du possible, **L'UNAFAM a présenté et proposera des candidats**, considérant l'importance de ces conseils pour la vie au quotidien et en proximité des personnes en difficulté parmi lesquelles il faut mentionner les personnes handicapées psychiques, souvent oubliées car « invisibles ».

Les **CLSM** (Conseil local de santé mentale) sont pour l'UNAFAM une instance clé de concertation entre tous les acteurs qui concourent à la prévention des crises, à des prises en charges précoces qui évitent des hospitalisations sans consentement, à l'insertion sociale des personnes handicapées psychiques.

La crise sanitaire en cours montre que la place de ces personnes dans la cité reste fragile et est susceptibles de s'affaiblir. C'est pourquoi, l'UNAFAM participe à tous les CLSM existants et souhaite leur création dans les rares communes où ils sont encore absents.

La **relocalisation des lits de psychiatrie** est en cours dans le nord de notre département avec la création du Pôle de Nanterre que nous souhaitons être d'excellence. Il convient de saluer l'implication des élus locaux et des acteurs du sanitaire et du médicosocial avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé. La réalisation d'une opération équivalente dans le sud du département est une perspective à laquelle nous veillerons.

L'organisation et le fonctionnement des **urgences psychiatriques** sont pour l'UNAFAM une préoccupation constante. Certains de nos adhérents soulignent leur grande difficulté lorsque leur proche a besoin d'une prise en charge urgente. En particulier, la présence d'une compétence psychiatrique reste encore trop insuffisante au moment des premières interventions.

4. Les actions auprès de nos concitoyens/

La stigmatisation de nos proches et de leur maladie psychique est une réalité encore trop présente. C'est pourquoi, il nous faut poursuivre des **campagnes pédagogiques de communication** pour expliquer au grand public, comme aux professionnels en charge de leur accueil, ce qu'est le handicap psychique et comment faire pour empêcher le rejet des personnes malades lorsqu'elles se rendent dans des administrations, des musées, des commerces... Plusieurs communes ont initié des **séances d'information** avec notre appui : l'UNAFAM reste disponible pour les poursuivre et les étendre.

Cette communication passe notamment par notre bulletin et par notre site Internet que chacune et chacun est invité à consulter régulièrement pour prendre connaissance des dernières actualités, de propositions de rencontres, de colloques, de lectures...

IV. Conclusion

L'insertion sociale des personnes souffrant de troubles psychiques est un combat permanent. L'UNAFAM 92 ne peut le mener qu'avec l'appui de nos partenaires du sanitaire et du médico-social mais aussi « politiques ». En particulier, la crise sanitaire a fait apparaître une solidarité des communes que nous remercions. C'est pour nous un encouragement et une responsabilité.

Accueillir et soutenir dans la durée les aidants familiaux et les former pour bien se positionner par rapport à leur proche,
Représenter nos proches partout où faire reconnaître leurs besoins et leurs droits,
Contribuer à une autre vision des troubles psychiques et à une meilleure prise en charge de nos proches.

UNAFAM 92 Hauts de Seine	Compte de résultat	N° Siret NAF (APE) N° Identifiant
	Document fin d'exercice	Période du 01/01/19 au 31/12/19 Tenue de compte : EUR

© Sage - Sage 100 Comptabilité I7 SQL 8.50

Date de tirage 09/07/20

à 11:16:14

Page :

1

Détail des postes			Au 311219	Au 311218
Produits d'Exploitation			70 118,35	79 992,03
70-Ventes et Prestations Services			1 309,50	519,40
74-Subventions			49 879,91	48 917,86
75-Quote-Part Cotisations			10 561,25	9 689,88
75-Complément Quote-Part				
75-Dons Délégations			6 717,69	19 234,89
75-Aides aux Régions				
75-Aide aux Délégations				
75-Autres Produits			1 650,00	1 630,00
Charges d'Exploitation			-74 859,18	-73 823,48
60-Achats			-3 602,33	-821,01
61-Services extérieurs			-6 570,90	-9 878,79
62-Autres Services Extérieurs			-16 233,59	-12 893,52
63-Impôts et Taxes				
64-Charges de personnel			-47 927,86	-45 315,74
65-Subvention ARS versées aux DD				
65-Autres charges gestion courante			-524,50	-4 759,71
68-Dotation aux amortissements				-154,71
RESULTAT D'EXPLOITATION			-4 740,83	6 168,55
Produits Financiers			159,08	185,12
76-Produits Financiers			159,08	185,12
Charges Financières				
66-Charges Financières				
RESULTAT FINANCIER			159,08	185,12
RESULTAT COURANT			-4 581,75	6 353,67
Produits Exeptionnels			3 920,00	5 550,00
77-Produits exeptionnels				
78-Reprise de provisions			3 920,00	5 550,00
Charges exeptionnelles				-6 420,00
67-Charges exeptionnelles				-300,00
68-Dotations aux provisions				-6 120,00
RESULTAT EXEPTIONNEL			3 920,00	-870,00
TOTAL PRODUITS			74 197,43	85 727,15
TOTAL CHARGES			-74 859,18	-80 243,48
*****RESULTAT*****			-661,75	5 483,67
Contributions Volontaires				
86-Emplois des contributions			537.560	
87-Contributions volontaires			48.000	

* Dons, aides aux GEM : y compris provision pour soutiens de GEM